

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent vingt-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 à 12 heures 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Salle de réception, local E-2610.

**CONFIRMÉ LE 21 SEPTEMBRE 2009**

**Procès-verbal de la trois cent vingt-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 à 12 heures 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, Salle de réception, local E-2610.**

---

| <b><u>MEMBRES :</u></b>   | <b><u>PRÉSENT</u></b> | <b><u>ABSENT</u></b> |
|---|-----------------------|----------------------|
| CLÉMENT, David<br>Étudiant – Baccalauréat avec majeure en science politique | <b>X</b>              |                      |
| DUPONT, Yves<br>Vice-recteur à l'administration et aux ressources           | <b>X</b>              |                      |
| GATIEN, Claudette<br>Membre socio-économique                                | <b>X</b>              |                      |
| THONNARD, Marlène<br>Membre socio-économique                                | <b>X</b>              |                      |
| VAILLANCOURT, Jean<br>Recteur   | <b>X</b>              |                      |
| VAIVE, Claire<br>Membre socio-économique                                    | <b>X</b>              |                      |
| <b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>  |                       |                      |
| DUBÉ, Denis<br>Vice-recteur à l'enseignement et<br>à la recherche           | <b>X</b>              |                      |
| <b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>  |                       |                      |
| MAURICE, Luc<br>Secrétaire général  | <b>X</b>              |                      |

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

---

### 1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatién, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent vingt-huitième réunion tenue le 14 juillet 2009
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Rapports découlant des articles 4.1 et suivants de la « Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire » (L.R.Q. c. E-14.1)
- 4.- Embauche d'un(e) secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie
- 5.- Embauche d'un(e) technicien (ne) en documentation au Campus de Saint-Jérôme
- 6.- Embauche d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 7.- Embauche d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Campus de Saint-Jérôme
- 8.- Protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique portant sur l'utilisation des services de la bibliothèque de l'UQO par les étudiants et les membres du personnel de l'ENAP
- 9.- Période d'information et questions
- 10.- Prochaine assemblée
- 11.- Levée de l'assemblée

### 2.- **Procès-verbal de la trois cent vingt-huitième réunion**

#### 2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent vingt-huitième réunion, et ce, sans modification.

#### 2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent vingt-huitième réunion, les suites régulières ont été données

### 3.- **Rapports découlant des articles 4.1 et suivants de la « Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire » (L.R.Q. c. E-14.1)**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique qu'en vertu des articles 4.1 et suivants de la « Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire », l'Université doit préparer et transmettre au siège social de l'Université du Québec le « Rapport de performance et perspectives de développement » ainsi que « l'État de traitement

2008-2009 » dûment approuvés par le comité exécutif. Le siège social se charge de colliger les informations et de les transmettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans les délais prescrits.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 329-CX-1408 concernant les rapports découlant des articles 4.1 et suivants de la « Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire » (L.R.Q. c. E-14.1); laquelle est jointe en appendice.

#### 4.- **Embauche d'un(e) secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de madame Hélène Forget, directrice au Département de psychoéducation et de psychologie, monsieur Sylvain Coutu, professeur au Département de psychoéducation et de psychologie et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Francine Trépanier à titre de secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie.

Madame Trépanier a obtenu un diplôme d'études professionnelles en secrétariat. Elle possède plus de dix ans d'expérience dans le domaine du support administratif. Elle est présentement secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie depuis mars 2008.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 329-CX-1409 concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie (**Francine Trépanier**); laquelle est jointe en appendice.

#### 5.- **Embauche d'un(e) technicien(ne) en documentation au Campus de Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicien(ne) en documentation au Campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de madame Annik Gélinau, directrice au Campus de Saint-Jérôme, madame Catherine Séguin, bibliothécaire au Campus de Saint-Jérôme et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Lise Lemieux à titre de technicienne en documentation au Campus de Saint-Jérôme.

Madame Lemieux a obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques de la documentation et un diplôme d'études collégiales en sciences humaines. Elle possède environ quinze ans d'expérience dans le domaine de la technique de la documentation. Elle est présentement technicienne en documentation au Campus de Saint-Jérôme depuis octobre 2007.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par

madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 329-CX-1410 concernant l'embauche d'une technicienne en documentation au Campus de Saint-Jérôme (**Lise Lemieux**); laquelle est jointe en appendice.

6.- **Embauche d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Robert Bondaz, registraire, madame Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, Étienne Collette, stagiaire au Service des ressources humaines et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cent vingt-neuf candidatures et en a retenu trois pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Audrey Morin Bruneau à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants. Sa nomination à titre de personne régulière se fera après la recommandation au présent CX. Madame Morin Bruneau deviendra titulaire du poste à partir du 1er octobre 2009, moment où le poste sera libéré. En attendant, elle restera employée à statut particulier à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, jusqu'au 30 septembre 2009.

Madame Morin Bruneau a obtenu un diplôme d'études secondaires, elle a aussi complété un programme de formation et de mise à niveau en vente et service à la clientèle, en continu pendant 5 ans et un programme de formation et de mise à niveau en gestion de personnel et leadership, en continu pendant 3 ans. Elle possède environ six ans d'expérience dans le domaine du service à la clientèle. Elle est présentement préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants depuis juin 2009.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 329-CX-1411 concernant l'embauche d'une préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants (**Audrey Morin Bruneau**); laquelle est jointe en appendice.

7.- **Embauche d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Campus de Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la création, le 19 mai 2009 (résolution 334-CA-5023) d'un poste de préposé(e) au service à la clientèle au Campus de Saint-Jérôme, poste à temps partiel 3 jours par semaine qui sera modifié en un poste à temps complet au 1er janvier 2010, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage du poste.

Le comité de sélection composé de madame Annik Gélneau, directrice au Campus de Saint-Jérôme, madame Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu deux cent soixante-deux candidatures et a retenu cinq candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Ginette Moquin à titre de préposée au service à la clientèle au Campus de Saint-Jérôme.

Madame Moquin a obtenu un diplôme d'études collégiales en sciences humaines, un diplôme d'études collégiales en techniques infirmières, une attestation d'études collégiales comme jardinière spécialisée et un certificat en horticulture et gestion des espaces verts.

Elle possède plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du service à la clientèle, dont les 5 dernières années à titre de préposée à l'accueil et au service à la clientèle aux HEC.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 329-CX-1412 concernant l'embauche d'une préposée au service à la clientèle au Campus de Saint-Jérôme (**Ginette Moquin**); laquelle est jointe en appendice.

8.- **Protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique portant sur l'utilisation des services de la bibliothèque de l'UQO par les étudiants et les membres du personnel de l'ENAP**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au comité exécutif un projet de protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique portant sur l'utilisation des services de la bibliothèque de l'UQO par les étudiants et les membres du personnel de l'ENAP.

Depuis l'automne 2008, l'ENAP offre ses activités à Gatineau sur le campus de l'UQO (pavillon Alexandre-Taché). En plus du projet d'entente soumis dans le présent dossier, deux autres ententes viennent encadrer cette présence de l'ENAP sur le campus de l'UQO. L'une concerne l'utilisation des infrastructures de l'UQO par l'ENAP et l'autre touche un partenariat dans le cadre de l'offre de formations et le développement de nouveaux programmes.

Dans le cadre de cette entente, les étudiants de l'ENAP ainsi que les membres du personnel de l'ENAP à Gatineau pourront utiliser les services de la bibliothèque de l'UQO. Des documents appartenant à l'ENAP seront rendus disponibles à la bibliothèque, et ce, pour l'ensemble des usagers de la bibliothèque.

L'entente prévoit une compensation financière versée à l'UQO par l'ENAP pour les services rendus.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au comité exécutif d'accepter ce projet d'entente.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 329-CX-1413 concernant le protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique portant sur l'utilisation des services de la bibliothèque de l'UQO par les étudiants et les membres du personnel de l'ENAP; laquelle est jointe en appendice.

9.- **Période d'information et questions**

Le recteur informe qu'il y a eu récemment une activité médiatique de démarrage officiel des travaux d'aménagement de la surface synthétique de soccer, sur le campus Alexandre-Taché et se dit confiant de pouvoir procéder à l'inauguration du terrain, à la mi-novembre de la présente année.

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé, par lettre, la décision de son ministère d'autoriser l'Université à offrir le programme de doctorat en psychologie, ce qui constitue une excellente nouvelle de même que la consécration de plusieurs années d'efforts de la part des intervenants impliqués. On devra demeurer en attente, toutefois, de la confirmation du financement pour le démarrage et l'opération de la clinique de psychologie qui y serait associée. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche confirme que l'Université avait tout de même accepté d'admettre des étudiants dans ce programme, anticipant une réponse positive du MELS à sa demande d'autorisation pour ce programme.

Il dresse un bilan sommaire très positif des admissions et des inscriptions au trimestre d'automne 2009, alors que des hausses significatives sont observées dans plusieurs

programmes. En outre, il fait état de la situation au campus de Saint-Jérôme dont l'effectif étudiant, pour le présent trimestre, sera tout près de 1 000 étudiants. Certains programmes continuent d'éprouver de sérieuses difficultés. Il dit vouloir revenir à la prochaine réunion du conseil avec un portrait plus complet.

Il souligne le départ à la retraite, au 1<sup>er</sup> septembre, de quatre (4) professeurs, soit madame Lucie Fréchette, messieurs Jacques Chevrier, Ilu Popescu et Daniel Tremblay et l'embauche de deux (2) nouveaux professeurs.

**10.- Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le 21 septembre 2009 à 18 h 00.

**11.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 13 h 00.

  
\_\_\_\_\_  
Le président d'assemblée

  
\_\_\_\_\_  
Le secrétaire